



Dépot de plainte

Par Joh63

Bonjour

On a déposé plainte contre moi, j'ai été entendu par la police.

Je voudrais savoir si je peux porter plainte aussi pour un infraction qu'elle a commise à mon encontre ?
cordialement

Par Isadore

Bonjour,

Oui, mais soyez sûr que c'est bien une infraction dont l'on peut prouver qu'elle est l'auteur.